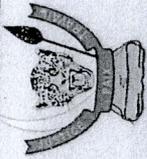


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

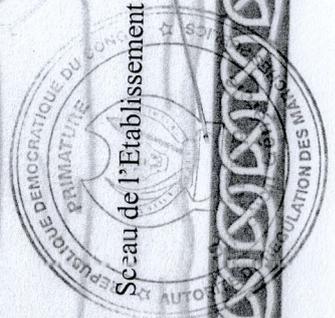
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 214/2024

A L'ENTREPRISE TRIDENT BUILDER.

Après avoir reçu le contrat du marché n° G.G 002/TX/BUR-COM.KAMPEMBA/CGPMP3/TRIDENT BUILDER/H-KAT/2021, conclu avec la Commune de Kampembe/Ville de Lubumbashi, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinquante-sept mille huit, soixante-sept centimes (USD 57 008,67) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent nonante-neuf, six centimes (USD 399,06), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



M. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général